

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12 rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Métro ligne 7 station Pierre et Marie Curie  
Tél. : 01 56 20 88 88 - Fax : 01 56 20 88 99 - Internet : [www.ffct.org](http://www.ffct.org) - E-mail : [info@ffct.org](mailto:info@ffct.org)

Reconnue d'utilité publique depuis le 30 octobre 1978  
Agréée du Ministère des Sports depuis le 30 novembre 1964  
Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28 juin 1991  
Délégation par l'État pour l'activité "Cyclotourisme" depuis le 4 avril 2006



Ivry-sur-Seine, le 16 novembre 2015  
BB/JMRo/AL/15676

Destinataires :

- Ligues régionales de cyclotourisme
- Comités Départementaux de cyclotourisme

Objet : Règlement du Challenge de France national 2016

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous faisons parvenir, joint à ce courrier, le règlement du **Challenge de France 2016**.

Tout d'abord, nous avons rétabli au barème initial, les manifestations dont les points avaient été doublés en 2015 dans le cadre de l'année de valorisation des brevets de distance.

Pour l'année 2016, la Fédération mettra en valeur les Jeunes, les Féminines et le VTT : pour toutes les manifestations se rapportant à ceux-ci, **un barème doublé**, soit 10 ou 6 points, sera appliqué par adhérent participant. Sont concernés : *les participations à une journée ou un week-end féminin en Codep ou en Ligue, les brevets d'initiation au cyclotourisme familiale, les critériums du jeune cyclotouriste départementaux, régionaux et national ; les concours d'Education Routière sont compris, la participation à une des bases VTT et un voyage itinérant VTT (points capitalisés 10), les participations aux Vertes tout-terrain (points capitalisés 6).*

De **nouvelles activités** sont ajoutées cette année, source de points supplémentaires :

- les participations des jeunes ou des féminines à une concentration à label (6 points)
- le club possédant une école cydo (10 points)
- le club créant une école cydo en 2016 (10 points supplémentaires).

Est ajoutée en 2016, *la participation à Toutes à vélo à Strasbourg et le Tour cyclotouriste international (5 pts)*

Par ailleurs, afin de poursuivre l'incitation à la prise d'abonnements à la revue "Cyclotourisme" par les adhérents, le nombre de points attribués par unité sera maintenu à 10.

Ce règlement et les fiches spécifiques, nécessaires à la transmission des données au délégué fédéral au Challenge de France, sont disponibles sur le site [www.ffct.org](http://www.ffct.org) dans l'espace fédéral, rubriques "Gestion documentaire" "Commissions fédérales" "commission Grandes Manifestations".

.../...



Vous devez en tant que **Structure (Ligue ou Comité départemental)** transmettre les participations de vos Clubs au délégué fédéral, afin de les valoriser :

- **Assemblée Générale** (si ce n'est déjà fait),
- **Critérium départemental ou régional du Jeune Cyclotouriste** (trop peu de retour en 2015),
- **Rencontres inter-écoles** (si vous en organisez),
- **Formations** dont vous avez la charge d'organisation (animateur, initiateur, PSC1, mécanique, etc...).
- Journée ou réunion de Sécurité- Santé départementale
- Journée ou week-end cyclo féminin départemental ou week-end cyclo féminin régional.

La présence à une AG Codep ou Ligue ou un seul abonnement à la revue fédérale "Cyclotourisme" permet aux Clubs d'obtenir des points.

**Ces données, mis à part les formations, doivent être transmises au plus tard dans le mois qui suit l'organisation ou la manifestation, au risque de ne pas être retenues.**

Les participations aux formations peuvent être transmises au cours de l'année et de toute manière avant la date d'échéance, le **30 septembre de l'année en cours**.

Tous ces envois seront adressés au Délégué fédéral, Jean-Marie Rogez, soit par courrier postal 3 allée des Fours 74230 Thônes, soit par Internet à [challenge-de-france@ffct.org](mailto:challenge-de-france@ffct.org). Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez le joindre au 06 86 94 74 95 ou 04 50 63 27 54.

En cas de difficulté pour vous procurer ces fiches, vous pouvez en faire la demande au siège fédéral auprès d'Agnès Lecour, Secrétariat général : [info@ffct.org](mailto:info@ffct.org) ou 01 56 20 88 85.

Trop de clubs ne figurent pas encore au Challenge de France ; incitez-les à figurer dans les classements fin 2016.

Vous remerciant par avance de votre collaboration active et de votre participation,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères amitiés cyclotouristiques.

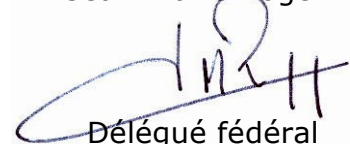
Béatrice Barrière



Présidente

Commission Grandes Manifestations et Brevets

Jean-Marie Rogez



Délégué fédéral  
Challenge de France

